

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AURE LOURON

2 avenue Calamun
65240 ARREAU

Envoyé en préfecture le 19/11/2018

Reçu en préfecture le 19/11/2018

Affiché le



ID : 065-246500573-20181113-2018_105-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2018-105

Séance du 13 novembre 2018

Référence écriture délib :
PC/NC/CS

Nombre de membres en exercice :	64
Qui ont pris part à la délibération :	50
	Dont 4 procurations
Votes pour :	50
Vote(s) contre :	0
Abstention(s) :	0
Date de la convocation :	5 novembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le 13 novembre, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE

Présents votants (46) : TARDOS Jean, TREY Jean-Claude, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, MUR Raymond, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, BORDE Michel, MALERE Hélène, ROTGE Gilbert, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, BESSONE Michel, BECH Jean-Pierre, FINES Frédéric, FAUGERE Bernard, GALAUP Dominique, CASTET Bertrand, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-Josée, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, PETIT Maurice, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, BRUNET André, PRUGENT-LERE Fernande, LACAZE Noël, BERTRANUC Evelyne, TOUCOUERE Dominique, ROBIN Isabelle, ACCHINI Nicole, BRUN Didier, AUTHENAC Philippe, BAZERQUE Albert, FORGUE Pierre, MIR André, POME Maryse, ROCA Jacques, FOURTINE Didier, BEYRIE Maryse, ISOART Jean-Michel.

Présents non votant : DUPOUY Marie-France, SERMET André, TOUCOUERE Laurent, LAIREZ Céline

Titulaires absents non représentés (14) : MOUNIQ Jean, CHATILLON Frédérick, GISTAU Patrick, CARROT Jean-Michel, SAINT-PASTEUR Marcel, CONSTANTIN Luce, SOLANA Michel, VIDALON Patricia, GAY Eric, ROCHER Jacques, PENE Roland, PUJOLLE Bernard, FOURCADE Dominique, VILLEGA Serge

Procurations (4) : VIDAL Thierry à TREY Jean-Claude
DELCASTO Maryse à DESMARAIS Nadine
MIR Jean-Henri à MIR André
NARS Aline à POME Maryse

OBJET : Charte d'engagement de SOLID'ACTION 65 – schéma de développement social des Hautes-Pyrénées

M. André BRUNET a été nommé secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Prévu par la loi du 27 janvier 2014, le schéma de développement social départemental est la traduction du rôle du département comme chef de l'action sociale, du développement social et de l'autonomie. La loi donne aux départements le rôle de coordonner l'action de tous les acteurs. En intégrant la solidarité à toutes ses politiques publiques, le département des Hautes Pyrénées privilégie une logique de partenariat à une logique de guichet.

Le conseil départemental a voté à l'unanimité le 23 juin 2017 le schéma qui porte le nom de Solid'Action65.

Solid'Action est lié au projet de territoire Ha-Py 2020-2030 et au schéma d'amélioration de l'accessibilité des services aux publics. Il a vocation à articuler les différents schémas pour une plus grande efficacité des politiques publiques.

Il comprend 5 axes stratégiques :

Axe 1 : la mobilité, les transports et la proximité

Axe 2 : la jeunesse et l'éducation

Axe 3 : l'emploi, le développement et l'économie sociale et solidaire

Axe 4 : le numérique

Axe 5 : la Citoyenneté et la Gouvernance

La concrétisation des ambitions de Solid'Action s'appuie sur le partenariat entre l'ensemble des acteurs. Dans un 1^{er} temps le conseil départemental des Hautes Pyrénées propose aux partenaires du schéma d'approuver la charte d'engagement et de signer la lettre d'engagement ci-joint en annexe.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil communautaire :

- ▶ S'engage à porter l'ambition de solid'action 65
- ▶ Approuve la charte d'engagement
- ▶ Autorise Monsieur le Président à signer la lettre d'engagement

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président

Philippe CARRERE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU